

## LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

### AFFAIRES FINANCIERES

#### 1. Sous la présidence de Monsieur MOREAU :

Donne acte de la présentation faite du compte administratif de l'exercice 2006 de la ville,

**MAJORITE des membres présents et représentés**

**Pour : 26**

**Abstentions : 2 - M. FERRAND, Mme BOULANGEAT-FORLINI**

**Contre : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT**

#### 2. Sous la présidence de Monsieur le Maire :

Affecte partiellement le résultat de la section de fonctionnement pour permettre de couvrir le solde d'exécution de la section d'investissement à hauteur de 3.146.379,68 euros.

**MAJORITE des membres présents et représentés**

**Pour : 27**

**Abstentions : 7 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD,  
M. CHAUMONT, M. FERRAND, Mme BOULANGEAT-FORLINI**

#### 3. Sous la présidence de Monsieur MOREAU :

Donne acte de la présentation faite du compte administratif de l'exercice 2006 du service de l'assainissement,

**MAJORITE des membres présents et représentés :**

**Pour : 28**

**Contre : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT**

**4. Sous la présidence de Monsieur le Maire:**

- procède à l'affectation totale du résultat de fonctionnement au bénéfice de la section d'investissement à hauteur de 300.453,07 euros.

**MAJORITE des membres présents et représentés**

**Pour : 29**

**Abstentions : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD,  
M. CHAUMONT**

**5. - Dans le cadre du compte de gestion 2006 du budget de la ville et de l'assainissement présenté par le Receveur municipal,**

- arrête, sauf règlement par l'autorité compétente, les résultats et totaux des différentes sections budgétaires et budget annexé,
- prend acte de la comptabilité des valeurs inactives,
- déclare que le compte de gestion dressé pour l'année 2006 par le Receveur n'appelle aucune observation ni réserve de sa part.

**MAJORITE des membres présents et représentés**

**Pour : 27**

**Abstentions : 7 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD,  
M. CHAUMONT, M. FERRAND, Mme BOULANGEAT-FORLINI**

**6. Adopte pour l'année 2007, le taux de 62,10 % pour la taxe sur le foncier non bâti afin de respecter le taux de référence et de permettre l'établissement des rôles d'imposition pour l'année 2007.**

**MAJORITE des membres présents et représentés**

**Pour : 29**

**Abstentions : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD,  
M. CHAUMONT**

**7. Procède aux inscriptions budgétaires nécessaires dans le cadre de la décision modificative n° 1 de l'exercice 2007 du budget de la ville qui s'élève à un montant global de 14.204.846,74 € et procède à un virement de la section de fonctionnement au bénéfice de la section d'investissement à hauteur de 3.681.696,48 € pour permettre l'équilibre des deux sections.**

**MAJORITE des membres présents et représentés**

**Pour : 27**

**Abstentions : 7 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD,  
M. CHAUMONT, M. FERRAND, Mme BOULANGEAT-FORLINI**

**8.** Procède aux inscriptions budgétaires nécessaires dans le cadre de la décision modificative n° 1 de l'exercice 2007 du service de l'assainissement qui s'élève à un montant global de 496.622,90 euros.

**MAJORITE des membres présents et représentés**

**Pour : 29**

**Abstentions : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT**

**9.** Fixe les tarifs relatifs aux secteurs suivants :

a) - à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2007 pour la restauration municipale des aînés,  
- à compter du 30 août 2007 pour la restauration scolaire, l'accueil des enfants allergiques en restauration scolaire.

**MAJORITE des membres présents et représentés**

**Pour : 29**

**Contre : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT**

b) à compter du 30 août 2007 pour les centres de loisirs, l'accueil du matin, accueil du soir, l'étude surveillée, l'activité du « soir après la classe » :

**MAJORITE des membres présents et représentés**

**Pour : 28**

**Contre : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT**  
**Abstention : 1 – M. FERRAND**

c) à compter du 30 août 2007 pour la location des salons d'exposition, la bibliothèque :

**MAJORITE des membres présents et représentés**

**Pour : 29**

**Abstentions : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT**

d) à compter du 1<sup>er</sup> septembre pour la piscine, la location des équipements sportifs (gymnases, stades), l'activité « école des sports », le remplacement des badges du portail automatique du stade Duchesne et clés spéciales du gymnase Victor Hugo :

**MAJORITE des membres présents et représentés**

**Pour : 29**

**Contre : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT**

## **AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES**

- 10.** Approuve les propositions d'ateliers de l'ASSARTX, dans le cadre des activités « du soir après la classe » pour l'année 2007/2008 ainsi que les tarifs qui leur sont appliqués,  
Prend en charge le déficit de cette activité sur le budget communal pour un montant maximum de 2.768,08 €  
Autorise Monsieur le Maire à signer la convention correspondante avec l'ASSARTX.

**UNANIMITE des membres présents et représentés : 34 voix**

- 11.** Décide de la rédaction d'une motion qui sera adressée à M. l'Inspecteur d'Académie rédigée comme suit :

« S'agissant d'une fermeture à l'école élémentaire Louis Pasteur et d'une fermeture à l'école maternelle Henry Dunant, les membres du Conseil Municipal émettent un avis défavorable au regard des conséquences préjudiciables sur les conditions d'enseignement engendrées par la surcharge des effectifs des classes restantes ».

**UNANIMITE des membres présents et représentés : 34 voix**

## **AFFAIRES CULTURELLES**

- 12.** Approuve le choix des spectacles et leur prix d'achat pour la saison culturelle 2007/2008 et fixe les tarifs relatifs au programme de la saison culturelle 2007 – 2008

**UNANIMITE des membres présents et représentés : 34 voix**

- 13.** Accorde une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association Hot Frisbee Club Cellois afin d'aider une sportive à représenter le Club Cellois au niveau international.

**UNANIMITE des membres présents et représentés : 34 voix**

## **AFFAIRES TECHNIQUES**

**14.**Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 dans le cadre du marché d'aménagement de la place du Jumelage conclu avec la société EUROVIA prenant en compte des modifications nécessaires en cours d'exécution.

**MAJORITE des membres présents et représentés**

**Pour : 29**

**Contre : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT**

**15.**Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 dans le cadre du marché d'aménagement de la rue de la République conclu avec la société EUROVIA, prenant en compte les modifications nécessaires en cours d'exécution.

**MAJORITE des membres présents et représentés**

**Pour : 28**

**Abstentions : 6 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD,  
M. CHAUMONT, M. FERRAND**

**16.**Autorise Monsieur le Maire à déposer le permis de construire modificatif concernant l'îlot de l'ancienne mairie.

**MAJOIRITE des membres présents et représentés**

**Pour : 28**

**Abstentions : 6 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD,  
M. CHAUMONT, M. FERRAND**